

COMMUNE DE SAINT RABIER

Département de la Dordogne

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 22 JANVIER 2021

SÉANCE ORDINAIRE 20 h 30

COMPTE RENDU SOMMAIRE

**Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code
Général des Collectivités Territoriales**

Membres en exercice : 15
Présents : 15 - Votants : 15

Date de convocation : 13 janvier 2021
--

Le vingt deux janvier deux mil vingt et un : le Conseil Municipal de la Commune de Saint Rabier s'est réuni, salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur DELPY Edmond, Maire.

Présents : Mrs DELPY- GAUTHIER - CHEVAL – Daniel GAILLARD – Didier GAILLARD – LAFLEUR – AUMETTRE – CHEVALIER - Mmes TERHA – SGUERZI – ROUSSEL - MIRA – CHATEAURET - LASNE - VERLHIAC -

Excusé(s) :

Absent(s) :

Secrétaire de séance : Mme Emma VERLHIAC

Un point a été ajouté à l'ordre du jour :

* Adhésion au pôle santé et Sécurité du Travail du centre de Gestion.

AU COURS DE LA SEANCE LE CONSEIL MUNICIPAL PAR DELIBERATION :

N° 01 - a validé la réfection des routes suivantes :

- place de l'église
- chemin des Chapouleix
- route de la Bonnetie
- chemin de Muguet
- embellissement de rues piétonnes du Bourg (sur 3 ans).

et **a pris** note de la présentation des devis reçus pour ces travaux.

N°2 – a accepté le devis de l'entreprise BATISTA pour la sécurisation d'un mur de soutènement longeant le chemin des Terrasses, au dessus de chez Mme MONTALBANO.

15 voix pour

N°03 – a accepté le devis de l'entreprise EUROVIA pour des travaux sur le réseau d'eaux pluviales et la réparation d'une buse effondrée.

15 voix pour

N°04 – a accepté le devis de l'entreprise ALEC pour la fourniture d'équipements sportifs en remplacement des panneaux de baskets existants, la fourniture d'un filet de tennis et **a accepté** le devis de la coopérative agricole pour la fourniture de sept panneaux d'affichage soit 321,80 €/HT par panneau.

N°05 – a sollicité une subvention auprès des services de l'Etat, ainsi que d'autres subventions notamment auprès du Conseil Départemental, pour financer les travaux de réfection de voirie 2021.

N°06 – a pris acte de la présentation de la situation budgétaire de la commune.

N°07 – a approuvé les travaux de modification de la salle de restaurant/ bar du multiple rural « Le 704 » permettant une meilleure isolation thermique.

La proposition de Monsieur le Maire quant à l'intervention d'un architecte n'a pas été retenue par le Conseil Municipal.

2 voix pour 13 voix contre 0 abstention

N°08 – a reconduit l'adhésion de la commune, pour une année, au pôle Santé et Sécurité du Travail, du Centre de gestion de la Dordogne et **a désigné** les délégués élus au CDAS 24.

N°09 – a décidé de constituer une commission afin d'étudier le projet présenté par la société VALECO, à savoir l'implantation d'éolienne sur le territoire de la commune et **a demandé** à ladite société d'organiser une réunion d'informations.

DIVERS :

Séance levée à 22 heures 08

Fait en Mairie, le 25 janvier 2021

La secrétaire de séance